



Besançon, le 10 janvier 2008

CAPA des PLP - Séance du 10 janvier 2018 **Déclaration préalable du SNETAA-FO**

Mesdames et messieurs les membres de la CAPA,

En ce début d'année 2018, le temps des vœux et des galettes, le SNETAA-FO formule celui du renforcement et d'une réelle valorisation de la voie professionnelle pour le bénéfice de tous ses élèves et de ses personnels.

Aujourd'hui, le SNETAA-FO participe aux groupes de travail, aux audiences de consultation et il exprime pleinement ses mandats et ses revendications.

Nous avons d'ailleurs pu vérifier que celles-ci étaient proches des personnels après des Assises académiques et nationales qui ont permis à nos collègues d'exprimer notamment leurs préoccupations quant aux conditions d'exercice de notre métier au quotidien.

Il s'agit bien de réaffirmer le rôle de l'École républicaine qui accueille tous les publics et de valoriser la tâche ardue des PLP pour entraîner les jeunes vers l'obtention d'un diplôme national, gage d'insertion professionnelle.

Tout jeune qui le souhaite doit pouvoir être scolarisé dans un lycée professionnel public pour y préparer un diplôme et effectuer le parcours professionnel du CAP au BTS.

Voilà pour les vœux, quant à la galette, il semble acquis qu'elle se réduise de 10 postes dans le secondaire pour la rentrée prochaine dans notre académie. Or le projet de carte des formations professionnelles présenté aux syndicats en décembre dernier prévoit la diminution de capacités d'accueil de 150 élèves en LP et leur transfert vers l'apprentissage soit 5 classes soit 10 postes environ...Etonnant non ?

Concernant le Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations dont l'application a débuté le premier septembre 2017, nous disions ici même l'an dernier que la revalorisation annoncée s'apparentait à un miroir aux alouettes et que le PPCR validait surtout un allongement de la carrière et une individualisation de l'avancement.



Dès la rentrée, nous avons pu constater l'émoi que la mise en oeuvre de l'évaluation découlant du PPCR provoquait chez les personnels et force est de constater que les dégradations subies dépassent nos prévisions. En effet, le gouvernement actuel a décidé de n'en garder que le pire. Oui, il va conserver l'allongement de la carrière et l'individualisation de l'évaluation avec des « rendez-vous carrière" mais il ne va pas appliquer les nouvelles grilles indiciaires qui auraient pu, a priori, aider à compenser la perte de pouvoir d'achat que nous subissons notamment du fait de l'augmentation de la cotisation retraite.

Avec le PPCR, non seulement les personnels administratifs sont submergés de tâches supplémentaires, mais en plus, il y a de grands risques que l'égalité de traitement des agents ne soit pas respectée. C'est notamment pour tout cela que le SNETAA-FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, demande toujours l'abrogation de l'évaluation et des entretiens professionnels.

Concernant précisément cette CAPA « d'avancement d'échelon » dans cette période d'austérité qui va durer, puisque ce gouvernement a déjà rétabli au moins un jour de carence et a gelé à nouveau la valeur du point d'indice, l'avancement d'échelon constitue donc encore une des dernières opportunités de voir son traitement augmenter. Même si le le PPCR ne permet plus d'accélérer sa carrière que de 2 années contre 6 auparavant.

Ainsi cette année, 19 collègues obtiennent une promotion d'échelon avec une bonification d'un an. L'an passé 63 collègues avaient été promus au grand choix et 91 au choix. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le PPCR dans l'Education nationale ne va générer que des déçus !

Et que penser de la situation dans laquelle se trouvent cette année certains collègues qui, pourtant inspectés l'année dernière, ne peuvent pas être promus et bénéficier de cette accélération de carrière. Ces collègues sont démoralisés... Le PPCR c'est donc l'individualisation des carrières, la mise en concurrence des collègues et le blocage des salaires.

C'est pourquoi, à la remise en cause de la notation chiffrée au profit d'une évaluation par compétences, qui laisse place à l'arbitraire, aux interprétations locales et s'annonce comme un instrument de pression permanent sur les personnels, le SNETAA FO continue d'opposer le statut et les garanties collectives et maintient la revendication d'une authentique revalorisation salariale.

